



Nous certifions vos produits

suvapro

Le travail en sécurité

Innovation et sécurité: gages de succès

En associant votre esprit d'innovation à nos connaissances en matière de sécurité, vous assurerez le succès de votre produit. Reposez-vous sur la longue expérience de la Suva dans le domaine de la conformité CE et des prescriptions de sécurité.

Vos produits sont-ils sûrs?

Pour les machines ainsi que pour de nombreux autres produits, les prescriptions de sécurité applicables en Suisse sont les mêmes qu'au sein de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE). En tant que fabricant, vous êtes responsable de la sécurité de vos produits.

Pourquoi la conformité CE est-elle indispensable?

Les produits commercialisés au sein de l'UE, de l'EEE et de la Suisse doivent satisfaire aux exigences essentielles de santé et de sécurité. Avec la déclaration UE de conformité, le fabricant certifie que ces exigences sont satisfaites.

Pourquoi demander une attestation d'examen de type?

Un examen de type permet de contrôler et d'attester la conformité du produit aux exigences essentielles de santé et de sécurité. Pour les fabricants, la présentation d'une attestation d'examen de type constitue un argument de vente convaincant. Les clients accordent en effet de plus en plus d'importance à la sécurité lors de l'achat de machines.

Aperçu de nos services

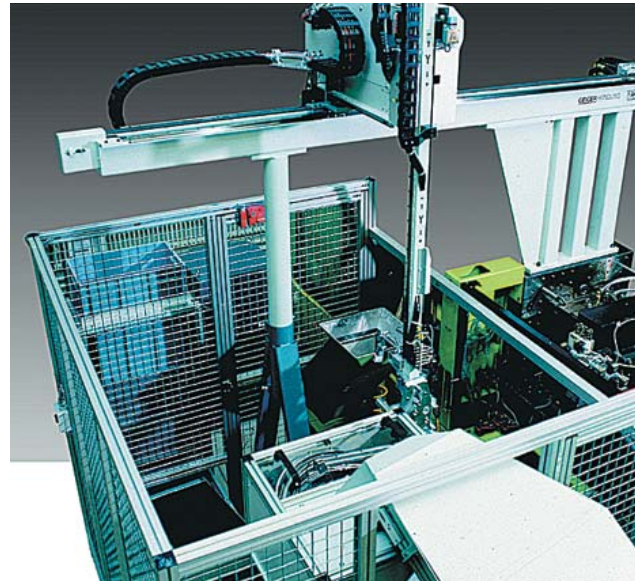
- Examens de type de machines (page 3)
- Examens de type de composants et de commandes de sécurité (page 4)
- Examens de type d'appareillages à basse tension (page 4)
- Examens de type d'équipements de protection individuelle contre les chutes (page 5)
- Attestations d'examen de type (page 6)
- Nos atouts (page 7)
- Gage de confiance (page 8)

Examens de type de machines

Exemples pratiques



Machine de moulage par injection



Robot de manutention



Installation de nettoyage de façades



Transstockeur

Examens de type de composants et de commandes de sécurité et d'appareillages à basse tension

Exemples pratiques



Bords sensibles à la pression: capteurs



Bords sensibles à la pression: unités de commande



Contacteurs



Interrupteur-sectionneur

Examens de type d'équipements de protection individuelle contre les chutes

Exemples pratiques



Dispositif d'ancrage



Ceinture de maintien au travail et de retenue



Point d'ancrage sur installation photovoltaïque



Antichute mobile

Attestations d'examen de type

L'attestation d'examen de type délivrée par SuvaPro CERTIFICATION permet au fabricant de fournir la preuve qu'un organisme accrédité et notifié au niveau européen a constaté que son produit satisfait aux exigences de mise sur le marché.

Nos attestations sont reconnues dans l'ensemble des Etats de l'Espace économique européen et sont publiées sur **www.suva.ch/certification-f**.

Ce document constitue un argument de vente décisif pour les fabricants: les acquéreurs étant tenus par la loi d'utiliser des produits sûrs, ils accordent aujourd'hui de plus en plus d'importance à la sécurité des machines qu'ils achètent.

suva
CERTIFICATION

Attestation d'examen de type n° E 99999.f

Objet: Presse

Marque: Safepress

Désignation du type: MP 2000

Indications techniques concernant la sécurité: Dossier technique n° 2017-159 du 19.06.2017

Adresse du fabricant: Safepress SA
Rue de l'exemple 27
CH-9999 Modèle-la-Ville

Adresse du requérant: Machinerie-Commerce Sàrl
Fabrikstrasse 11
CH-6001 Lucerne

Conditions particulières, annexes:

Fin de la validité: 31 juillet 2022

Le type examiné répond aux exigences essentielles de la directive 2006/42/CE (et ses modifications) du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux machines.
Cette attestation est valable conjointement avec les dispositions générales indiquées au verso et les annexes éventuelles mentionnées ci-dessus.

Organisme européen notifié, numéro d'identification 1246

Lieu et date: Lucerne, le 3 juillet 2017

L'ingénieur de sécurité
Franz Beispiel

Suva
Organisme de certification SCESp 0008
Secteur technique

Le responsable de la certification
Guido Schmitter

Nos atouts

La Suva dispose d'une longue expérience en matière de certification de produits.

L'Union européenne reconnaît SuvaPro CERTIFICATION comme un organisme d'évaluation de la conformité (organisme notifié, n° d'identification 1246).

Nos ingénieurs de sécurité participent activement aux travaux des instances normatives européennes du Comité européen de normalisation (CEN) et du Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC) ainsi que de différents comités nationaux et internationaux.

Nous sommes représentés régulièrement dans les comités des organismes notifiés.

La Suva est en outre accréditée par le Service d'accréditation suisse comme organisme de certification de machines, d'appareillages à basse tension et d'équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur sous le numéro d'accréditation SCESp 0008.

La Suva

La Suva exerce son activité depuis 1918 et emploie près de 4200 personnes au siège de Lucerne, dans ses 18 agences réparties dans toute la Suisse et dans ses deux cliniques de réadaptation de Bellikon et de Sion. Entreprise indépendante de droit public avec un volume de prime de 4,1 milliards de francs, elle assure près de 127 900 entreprises, soit 2 millions d'actifs, contre les conséquences des accidents et des maladies professionnelles. Depuis 2005, la Suva assume aussi la gestion de l'assurance militaire sur mandat de la Confédération. Ses prestations comprennent la prévention, l'assurance et la réadaptation. La Suva est financièrement autonome et ne perçoit pas de subventions. Ses excédents de recettes sont redistribués aux assurés sous forme de primes plus basses. Les partenaires sociaux – employeurs et salariés – de même que la Confédération sont représentés au sein du Conseil de la Suva.

Gage de confiance

Pourquoi nous confier la certification d'un produit?

Bien que la responsabilité de la sécurité d'un produit incombe au fabricant, il est toujours possible, sur une base volontaire, de faire certifier un produit par un organisme de certification accrédité. Dans la mesure où le fabricant assume la responsabilité du produit dans sa globalité, la certification par un organisme indépendant lui apporte une garantie supplémentaire quant au respect de la réglementation en vigueur.



suvapro
CERTIFICATION

Suva

Secteur technique
Organisme de certification SCESp 0008
notifié au niveau européen, n° NB 1246
Case postale 4358, CH-6002 Lucerne
Tél. +41 (0) 41 419 61 31

www.suva.ch/certification-f
E-mail: technik@suva.ch

Titre

Nous certifions vos produits

Edition: novembre 2017

Référence

88097.f ou CE93-12.f

Références

Les entreprises qui ont eu recours à nos services et auxquelles SuvaPro CERTIFICATION a délivré une attestation d'examen de type figurent sur www.suva.ch/certification-f.

Le modèle Suva

Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée du Conseil de la Suva, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.